

DEPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
APT

DELIBERATION
N°2024/002

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN DU PERUSIER
84 300 TAILLADES

SEANCE DU 29 FEVRIER 2024

DELIBERATION
AFFICHEE LE :

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	7
VOTES POUR	7
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr HONORAT GUY Président
Syndic titulaire : BOURNE Vérane - OLIVIER Denis – BOUCHET Jean-Claude
Excusés : DEVINE Marc - LIENS Charles
Syndic suppléant : PELISSIER Laurence – CAPELLO Jean Pierre - CALVIERE Robert

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf février, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet : COMPTE DE GESTION 2023

=====

LE SYNDICAT :

Après avoir entendu le compte de gestion de l'exercice 2023 proposé par le Service de Gestion Comptable d'Avignon, statuant sur l'ensemble des recettes et dépenses de l'association.

Constatant que le compte de gestion présente :

- solde d'exécution en section investissement : + **216 104.01 €**
- excédent antérieur en section de fonctionnement : + **263 360.57 €**

Il est rappelé le résultat excédentaire de l'exercice 2022 soit : 554 387.59 euros.
Le résultat de clôture 2023 est donc de **479 464.58** euros, en accord avec le compte administratif 2023.

RECONNAIT :

Que les recettes et les dépenses de l'exercice clos ont été régulièrement affectées et sont exactement reportées. Que les dépenses ordonnancées sont renfermées dans les limites des fonds alloués au budget et autorisations spéciales.

DECIDE de valider le compte de gestion 2023 comme présenté.

OUI L'EXPOSE DU PRESIDENT : la commission syndicale approuve le compte de gestion 2023, et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Le compte de gestion est joint en annexe de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le syndic

Le Président

Envoyé en préfecture le 04/03/2024
Reçu en préfecture le 04/03/2024
Publié le
ID : 084-298401712-20240229-2024_002-DE



Mr HONORAT GUY
ASCO CABEDAN DU CABEDAN NEUF
425, Chemin du Perusier
84300 LES TAILLADES

